



Port Boulogne Calais

Le port de Boulogne-sur-Mer, premier port français de pêche et le port de Calais, premier port d'Europe continentale de voyageurs et 4^{ème} port français de marchandises sont devenus le 22 juillet 2015, dans le cadre d'une délégation de service public accordée par la Région Nord-Pas de Calais, propriétaire de ces deux ports, **le port unique Port Boulogne Calais**.

Le Port Boulogne Calais est exploité par la Société d'Exploitation des Ports du Déroit dont le siège est situé à Calais.

La Société d'Exploitation des ports du Déroit (SEPD) s'est vu confier, dans le cadre de la Délégation de service public (DSP), la réalisation du projet de doublement du port de Calais «**Calais Port 2015**» dont la mise en service est attendue en 2021. La SEPD a confié la réalisation du projet à la Société des Ports du Déroit.

Calais port 2015 est un des chantiers français majeurs de la décennie. Premier projet maritime du plan Juncker d'infrastructures prioritaires de l'Union Européenne.



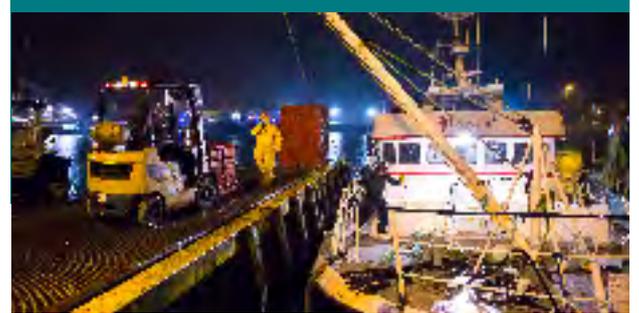
1^{er} Port de passagers d'Europe continentale

2^{ème} Port mondial pour le trafic Ro-Ro (roll on - roll off)

4^{ème} Port de marchandises français

1^{er} Port de pêche français

Centre leader européen de transformation, de commercialisation et de distribution de produits de la mer



CHIFFRES CLÉS 2016*

ACTIVITÉ TRANSMANCHE

- 27 000 mouvements
- 9 millions de voyageurs
- 1,5 million de véhicules légers
- 80 000 autocars
- 43 millions de tonnes de fret
- 1,9 million de véhicules fret

ACTIVITÉ COMMERCE HORS TRANSMANCHE

- 1 840 000 tonnes de marchandises diverses (vrac et matériaux bruts)

CROISIÈRES

- 55 000 passagers
- 38 escales

PÊCHE

- 150 bateaux
- 33 600 tonnes de poissons pêchés
- 78 millions d'euros de CA
- 70 espèces de poissons pêchées
- Prix moyen au kilo : 2,31€

* Retrouvez les chiffres précis sur www.portboulognecalais.fr